



COLLÈGE – PROVIDENCE
HERVE

Herve, le 24 mai 2018
Avenue Reine Astrid, 9
4650 HERVE
☎ 087/67.40.75 📠 087/66.04.37

Site : <http://www.collegeprovidencherve.be>

Courriel : secretariat@cph-herve.be

Chers Parents,

Vous pouvez découvrir ci-dessous l'organisation de la fin de l'année scolaire.

Vendredi 08/06 : bulletin (dernière période).

Du 7/6 au 13/6 : révisions. Les professeurs ne programment plus de tests, ni de nouvelles matières.

Jeudi 14/06 au jeudi 21/06 : session d'examens et C.E.B.

		1D	2D
Jeudi 14 juin 2018		Bois (D1a)	Art
		Bois (D1a)	Art
		Bois (D1b)	Cuisine
		Bois (D1b)	Cuisine
Vendredi 15 juin 2018	8h30→9h30	FCS	Idem 1D
	9h30→10h10	FCS	
	10h10→10h40	Récréation	
	10h40→11h00	FCS	
	11h00→12h00	MATH	
Lundi 18 juin 2018	8h30→9h45	MATH	Idem 1D
	9h45→10h20	RECRE	
	10h20→11h35	EVEIL SCIENCES	
	FINI à 11H35		
Mardi 19 juin 2018	8h30→9h25	FCS	Idem 1D
	9h25→9h45	RECRE	
	9h45→11H00	EVEIL HIST- GEO	
	FINI à 11H00		
Mercredi 20 juin 2018		Ed. Phys	Idem 1D
		Ed. Phys	
Jeudi 21 juin 2018	8h30→9h45	MATH	Idem 1D
	9h45→10h20	RECRE	
	10h20→10h55	FCS	
	FINI à 11h00		

Les bus ne circuleront qu'à 12h du 14/06 au 20/06 inclus

Entre le Jeudi 21/06 et le mardi 26/06 : Les élèves auront la possibilité de participer à une activité récréative pour terminer l'année dans la bonne humeur. De plus amples informations vous seront données par les éducateurs.

Du 21 au 26 juin : les cours seront suspendus pour permettre aux professeurs de délibérer.

Le mercredi 27/06 de 14h à 19h : rencontre des parents (accompagnés de leur enfant) avec le titulaire ou l'aide-titulaire pour la remise du bulletin. La direction, tous les professeurs, les éducateurs et le P.M.S. seront également à votre disposition.

Nous nous permettons d'insister sur votre présence à cette réunion. C'est en effet à cette occasion que nous vous demanderons de compléter le formulaire officiel d'inscription pour l'année scolaire 2018/2019.

Remarque : vu le nombre d'élèves qui vont nous quitter pour s'orienter vers l' I.P.H. et compte tenu des demandes d'inscription émanant de l'extérieur, l' I.P.H. risque de clôturer très rapidement ses inscriptions.

Même si elle accorde la priorité aux jeunes du C.P.H., elle ne peut laisser trop longtemps dans l'incertitude les élèves repris sur une liste d'attente.

Nous vous demandons donc de nous communiquer votre décision pour le 01 juillet.
En cas de problème, n'hésitez pas à nous contacter personnellement.

Le jeudi 28/06, de 9h à 16h, possibilité d'introduire un recours. Pour plus d'informations, consultez le règlement des études qui vous a été remis à l'inscription et que vous avez dû signer.

Si vous souhaitez faire une demande d'allocations d'études, vous trouverez tous les renseignements sur le site allocations-etudes@cfwb.be

En espérant que cette année scolaire sera couronnée de succès pour votre enfant, nous vous prions d'agréer, chers Parents, nos salutations distinguées.

Geneviève Stéphanie et Bernard Servais
Directeurs

Nous vous demandons de compléter les talons ci-dessous que votre enfant remettra à son éducateur(trice) pour le lundi 28 mai au plus tard

Les parents de Classe :

Autre enfant dans une école secondaire de Herve

Nom et prénom :Ecole

0 participeront à la réunion du mercredi 27/06 et souhaitent un rendez-vous

0 entre 14h à 16h30

0 entre 16h30 à 19h

0 peu importe le moment

0 ne participeront pas à la réunion du 27/06 et viendront rechercher le bulletin à un autre moment, après avoir pris un rendez-vous avec le titulaire.

Signature.

Monsieur /Madameparents de

élève de

0 autorise(nt) leur enfant à quitter l'école après l'examen écrit

0 à 10 h 35

0 à 10 h 50

0 à 11 h 15

0 12h00

0 n'autorise(nt) pas leur enfant à rentrer à la maison

Signature.